



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Mauritanie

Question écrite n° 38660

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur le récent rapport d'Amnesty international intitulé « Mauritanie, la torture au coeur de l'État ». En effet, selon cette association prix Nobel de la paix, alors que les premières élections libres et transparentes de 2007 en Mauritanie avaient laissé espérer une amélioration du traitement des détenus, dans ce pays marqué par des décennies de pouvoir autoritaire, le récent coup d'État d'août 2008 a donné lieu à un recours accru à la torture. Amnesty international souligne par ailleurs que les auteurs d'actes de torture bénéficient d'une impunité de fait. Il souhaite donc connaître les initiatives diplomatiques qui peuvent être entreprises auprès des autorités mauritaniennes dans l'objectif de mettre fin à ces pratiques inhumaines.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38660

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2008, page 11016

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)